

SOCIETE HOMMAGE AUX HEROS

7, Place GARDIN
14000 CAEN

Caen, le 15 novembre 2022

Objet : décision de poursuivre le projet « Hommage aux Héros »

Madame, Monsieur,

Le projet « Hommage aux Héros » vise à transmettre et à faire revivre avec exactitude, sensibilité et justesse au plus grand nombre l'histoire du Débarquement des alliés et la Bataille de Normandie avec un souci scrupuleux de la réalité historique, ainsi qu'un attachement revendiqué à l'historiographie actuelle.

Entre images d'archives et tableaux vivants, le projet, qui sera implanté à Carentan-les-Marais (Manche), a pour objectif de faire revivre ces moments d'Histoire, du point de vue des soldats, mais aussi des Normands et des Normandes.

Ce projet a donné lieu à une procédure de concertation préalable s'inscrivant dans le cadre du code de l'environnement s'agissant du projet de construction qui dépasse les seuils d'impact visés par l'article R. 122-2 de ce texte.

Par la présente, je souhaite vous faire faire part, à la suite de cette concertation utile et instructive à bien des égards, de la décision formelle de la société Hommage aux Héros de poursuivre le projet.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Richard LENORMAND
Directeur Général

